

MODALITES DE REMBOURSEMENTS DES BILLETS
ACHETES A LA BILLETTERIE DU CEDRE

En raison de l'état d'urgence sanitaire décrété le 16 mars dernier, Le Cèdre a été contraint d'annuler les spectacles suivants pour lesquels la Mairie de Chenôve était organisatrice ou co-organisatrice :

- "Bells and Spells" le jeudi 19 mars 2020
- "Oïkos Logos" le samedi 21 mars 2020
- "La violence des riches" le mercredi 1er avril 2020
- "Le Carnaval (gastronomique) des animaux" le mardi 7 avril 2020
- Les Zacrob'artistes les jeudi 11 et vendredi 12 juin 2020
- "Impromptu pour un envol" le mardi 16 juin 2020

Le spectacle **Elektrik** prévu le **vendredi 3 juillet 2020** est maintenu, sans vente complémentaire de billets.

Compte-tenu des incertitudes sur les nouvelles conditions d'accueil de notre salle de spectacle, les billets ne peuvent être valables sur une date de report. C'est pourquoi, les billets achetés auprès de la billetterie du Cèdre seront intégralement remboursés.

2 spectacles seront cependant reprogrammés sur la saison culturelle 2020-2021 du Cèdre : Bells and Spells le mardi 9 mars 2021 et la Violence des Riches le mardi 15 septembre 2020. Les places seront de nouveau disponibles à la vente, lors de la prochaine saison.

MODALITES DE REMBOURSEMENTS

Les remboursements s'effectueront exclusivement sous forme de **virement bancaire** sur la période **du mercredi 1^{er} juillet au lundi 31 août 2020**.

● **des billets achetés au guichet du Cèdre**

Pour obtenir le remboursement, retournez **par courrier**, les billets **originaux** à l'adresse suivante :
Mairie de Chenôve – Billetterie du Cèdre - 2 place Pierre Meunier - 21300 CHENÔVE

Photocopies, photographies ou numérisations des billets ne sont pas acceptées.

Joignez obligatoirement un **RIB papier**

Nous serons dans l'incapacité de vous rembourser, en cas de perte ou de vol par voie postale

● **des e-billets achetés sur le site internet du Cèdre**

Les billets **dématérialisés** achetés sur la billetterie en ligne du Cèdre peuvent être transférés, **en format PDF (dans son format d'origine)**, au courriel suivant : cedre.billetterie@ville-chenove.fr. Vous transmettez également un **RIB numérisé**.

Merci de regrouper l'ensemble des pièces sur un même mail, en pièces jointes, pour que votre remboursement soit pris en compte.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au Cèdre aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 03.80.51.56.25 ou à l'adresse suivante

cedre.billetterie@ville-chenove.fr

Au plaisir de vous retrouver au Cèdre prochainement !